



Déclaration liminaire des élus de la CGT Finances Publiques

Mouvement complémentaire de mutation catégorie C

CAP Nationale du 25 au 27 octobre 2017

Un sondage paru cette semaine indique que seulement 4 % des sondés jugent qu'Emmanuel Macron mène une politique de gauche... Les 96 autres pourcents ne sont pas dupe !

Les projets de loi de finances et de loi de finances de la Sécurité Sociale confirme définitivement qu'Emmanuel Macron est le président des plus fortunés.

En cette période de rentrée, les reculs annoncés pour les salariés du privé et du public, les jeunes, les chômeurs, les personnes en situation de précarité, les retraités sont légions :

- ▶ Baisse des APL ;
- ▶ Suppression sans aucun préavis de 150 000 contrats aidés ;
- ▶ Fiscalisation de la sécurité sociale à travers l'augmentation de la CSG qui à terme doit se substituer aux cotisations salariales ;
- ▶ Remise en cause du système de retraite par répartition et remise en cause du code des pensions pour les fonctionnaires...
- ▶ Casse du code du travail à travers la série d'ordonnances dévoilées il y a quelques semaines qui remettent en cause la hiérarchie des normes en matière de temps de travail, conditions de travail, salaires, licenciement, représentation des salariés dans les instances...
- ▶ Remise en cause des allocations chômage ;
- ▶ Baisse de l'impôt sur les sociétés...

Pour les fonctionnaires, et notamment ceux de la DGFIP, c'est le rétablissement du jour de carence, le gel du point d'indice ; la généralisation du RIFSEEP en 2019 avec modulation des primes en fonction du mérite et l'accélération des restructurations à la DGFIP (Adaptation des Structures au Réseau).

Et ce n'est qu'un début, car il compte durant les premières années de son mandat présidentiel réduire de 60 milliards le budget de l'État et son corollaire la suppression de 120 000 postes dans la fonction publique ...

Pour la DGFIP le chiffre vient de tomber ce seront 1650 suppressions d'emplois en 2018. Cela équivaut à rayer de la carte les directions locales de l'Aveyron, de la Lozère, du Cantal, des Ardennes, des Alpes de Haute Provence et de l'Ariège.

C'est dans ce contexte particulièrement anxiogène pour des millions de Français, que la CGT Finances Publiques a appelé à se mobiliser le 10 octobre dernier.

Dans tout le pays les fonctionnaires se sont fortement mobilisés à l'occasion de cette journée de grève et de manifestation.

La CGT Fonction publique évalue à 30 % la participation à la grève avec des pointes à 50 % dans certains secteurs. 140 manifestations ont eu lieu rassemblant 400 000 participants.

Dans les ministères économiques et financiers le taux de grève dépasse les 27 %.

A la DGFIP un agent sur trois était en grève.

Montreuil, le 27/10/2017

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

La CAP

Les règles de gestion

A la suite de la fusion des administrations de la DGI et du Trésor Public, les règles de gestions ont été construites et négociées durant plus de deux longues années pour aboutir notamment à un système d'affectations/mutations uniques.

Depuis 2015, les règles négociées sont régulièrement remises en cause au détriment des agents, notamment à travers les règles d'affectations des lauréats des concours et de la fusion de RAN.

Les documents proposés aux organisations syndicales lors du groupe de travail dit «mutations» qui s'est déroulé les 19 et 20 octobre prochain va encore plus loin.

C'est la destruction des règles de mutations en vigueur à la DGFIP pour les agents de catégorie A,B et C à travers :

- ▶ **La remise en cause de l'affectation RAN/missions/structures dès le mouvement national qui relèverait d'un mouvement local : En clair c'est l'affectation au département pour tout le monde !**
- ▶ **Allongement du délai de séjour de 1 à 2 ans entre deux mutations, sauf situations de rapprochement familial ;**
- ▶ **Allongement du délai de séjour à 3 ans en 1ere affectation et lors de promotions dans une autre catégorie, sauf situations de rapprochement familial;**
- ▶ **Suppression du mouvement de mutation complémentaire pour la catégorie C.**

De plus dès le mouvement de septembre 2018, l'administration veut vider de leur contenu les CAP nationales de mutation.

Elle souhaite que les représentants des personnels n'interviennent plus que sur les « cas difficiles ».

Pour les autres collègues pas de marge de manœuvre ! L'administration décide !!

Au final, c'est le choix à une affectation géographique et fonctionnelle fine dès le mouvement national et le droit à mutation pour convenance personnelle qui sont remis en cause par l'administration.

Le but est clair et Bruno Parent ne se prive pas de l'affirmer « freiner la rotation excessive des agents,

qui nuit au bon fonctionnement des services » et donner la main aux directeurs locaux pour affecter les agents en fonction de leurs besoins...

La CGT Finances Publiques condamne ces reculs et exige que l'administration retire son projet.

Le temps de préparation

Cette année, le temps de consultation Pour préparer les CAP a été réduit de manière drastique par l'administration.

Pour cette CAP le temps de consultation est de 3 jours au lieu de 6 l'an dernier.

C'est largement insuffisant pour préparer une CAP de mutation !

Le mouvement/les effectifs

Les représentants des personnels de la CGT interviendront durant la CAP, pour tous les agents qui leur ont confié leur demande, non seulement en évoquant leur situation personnelle mais aussi en les resituant dans un contexte où l'emploi est au cœur du problème.

Le projet de mouvement complémentaire de mutation de catégorie C vient de paraître. Il fait ressortir un déficit de 1438.3 agents.

Ce sont 336.8 postes qui sont vacants en Île de France et plus de 1101 en province.

Le recrutement des listes principales et d'une partie des listes complémentaires du concours commun 2016 de catégorie C n'a pas suffi à combler la pénurie de cadre C dans les services, comme l'an passé.

Et même si l'administration décidait d'appeler la fin de la liste complémentaire (ce que la CGT Finances Publique réclame) cela ne suffirait pas à combler les vacances d'emplois (il en resterait encore 1300).

Aujourd'hui, toutes les directions sont en sous-effectif !

L'Administration démontre -s'il fallait encore le démontrer- son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent et de réformes incessantes.

La DGFIP, ses missions et ses agents, à l'instar de toute la Fonction Publique, font l'objet d'attaques incessantes depuis plus de 10 ans.

Depuis 2002, ce sont plus de 35 000 postes qui ont été supprimés.

En matière de « réformes » l'Adaptation des Structures au Réseau les accélère encore : fermetures/regroupements des trésoreries, fusions/regroupements de SIP, de SIE et de SPF, création des PCR, transfert de l'enregistrement, fusions de RAN et retenue à la source programmée...la liste est longue.

Dans ce contexte, la catégorie C est la première touchée.

En effet, c'est elle qui a quasiment supporté la totalité des suppressions d'emplois que subit la DGFIP. Elle est également particulièrement impactée par l'insuffisance de revalorisation du point d'indice

dans la fonction publique et le blocage des déroulements de carrière.

Comme dans l'ensemble de la fonction publique, c'est la casse de la DGFIP qui est à l'ordre du jour : des pans entiers de missions sont supprimés, externalisés, le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement et l'accès au service public est remis en cause.

RGPP, MAP, Lignes Directrices, ASR...les politiques s'enchaînent, changent de nom mais le but poursuivi est toujours le même depuis plus de 10 ans: supprimer des dizaines de milliers d'emplois et réduire l'action publique.

La CGT Finances Publiques insiste sur l'urgence de la situation que subissent les personnels et exige l'arrêt des restructurations et des suppressions d'emplois qui remettent en cause le maillage territorial et l'accès au service public pour l'ensemble de la population.